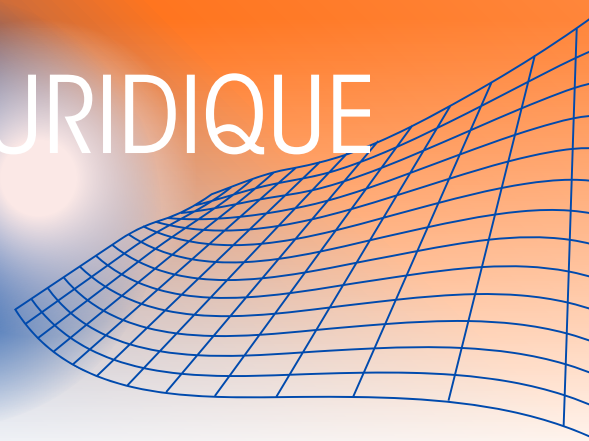


FONCTIONNEMENT JURIDIQUE

- **Identifier** les rôles et responsabilités des différents acteurs : dirigeants, administrateurs, associés, actionnaires, organes extérieurs.
- **Définir** les principes de la gouvernance d'entreprise



Objectifs pédagogiques

- Identifier les rôles et responsabilités des principaux acteurs (dirigeants, administrateurs, associés, actionnaires...)
- Expliquer les principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise.
- Analyser l'organisation de la gouvernance afin de comprendre les équilibres de pouvoir et les enjeux.

Public Cible

- Toute personne devant s'initier au droit des sociétés dans le cadre de ses fonctions.

Durée : 14 heures

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.
- Établissement de 5^{ème} catégorie, accessible aux personnes en situations de handicap

Programme de la Formation

Module 1 : La direction d'une société commerciale

- Qui peut diriger une société ?
- Les règles spécifiques au SA
- La nomination et la révocation des dirigeants
- Les pouvoirs des organes de direction
- Les responsabilités.

Module 2 : Les associés

- Les pouvoirs des associés
- Les responsabilités.

Module 3 : La tenue des assemblées générales

- Les règles de compétences des AGO/AGE
- Le formalisme concernant l'AGO annuelle
- L'exigence de quorum et majorité
- Le déroulement des votes des associés ou actionnaires
- La rédaction des procès-verbaux.

Module 4 : Le contrôle de la gestion de la société

- Notion de « conventions réglementées »
- Le contrôle de la gestion par les commissaires aux comptes.

Informations Pratiques

- **Objectifs opérationnels de la formation** : Sécuriser la gouvernance, Limiter les risques juridiques, Participer efficacement aux instances, Formaliser les décisions, Renforcer la conformité juridique.
- **Tarif** : 545€ net de taxe / personne
- **Prérequis** : Cette session ne nécessite aucun prérequis particulier.
- **Modalités d'évaluation** : Un test préparatoire sera effectué en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants. Les acquis des participants et leur progression seront mesurés tout au long de la session de formation, par le biais de quiz interactifs et/ou de questions orales.
- **Support de Cours** : Un support de cours complet sera remis à chaque participant.
- **Lieu** : Humanis Développement
- **Intervenant** : Elodie Boudou est juriste et formatrice spécialisée dans le domaine du droit des affaires et de la vie de l'entreprise. Elle dispose d'une expérience professionnelle riche et variée qui lui permet d'accompagner dirigeants, chefs d'entreprise, collaborateurs et plus largement tout professionnel sur les aspects juridiques de la vie des affaires.
- **Participants** : Dirigeant / Chef d'entreprise, DAF/RAF, cadres non juristes, nouveaux membres d'un organe de direction (conseil d'administration, directoire ou conseil de surveillance). Toute personne devant s'initier au droit des sociétés dans le cadre de ses fonctions. Groupe de 3 à 8 personnes maximum.
- **Délais d'accès** : nous nous engageons à vous proposer des dates d'entrée en formation dans les 2 mois maximum qui succèdent à cette proposition.

Méthodes pédagogiques

Préalablement à la session de formation, un entretien sera réalisé par téléphone avec les participants afin de cibler au mieux leurs attentes et leurs questions particulières.

Alternance d'apports théoriques et de phases de mise en pratique (exemples d'application, cas pratiques, etc.).

